ASSOCIATION SPORTIVE DE POISSY TIR A L’ARC



**21 rue Charles Edouard Jeanneret – 78300 POISSY**

**Affiliée à la Fédération Française de Tir à L’Arc.**

**Pratique**  Tir sur cible : arc classique, arc à poulies, barebow, arc chasse, long bow

Initiation – Entraînement – Compétition et Tirs Traditionnels

**Initiation / Ecole de Tir / Perfectionnement**

Initiation adultes et jeunes de + de 14 ans (16 places max)

\* le DIMANCHE 14h à 16h

\* Accès aux créneaux de tir en salle une fois une autonomise suffisante acquise

Ecole de Tir (9 à 13 ans dans l’année scolaire) & Perfectionnement jeunes

\* 1er année, le SAMEDI de 14h à 15h30 (8 places max*)*

\* Réinscription benjamin-minimes, entrainement le SAMEDI de 14h à 15h30

\* Réinscription cadets – juniors entrainement le SAMEDI de 15h45 à 17h15

\* Tir encadré le MERCREDI à partir de 20h30 pour les jeunes en perfectionnement

**Tir en salle** Gymnase du TECHNOPARC du 2ème dimanche de septembre au 30 avril

🗸 Entraînement LUNDI à partir de 19 heures \*

MERCREDI à partir de 18 heures \*

JEUDI à partir de 19 heures \*

SAMEDI à partir de de 17h15 \*

DIMANCHE à partir de 9 heures \*\*

*Chaussures de sport obligatoires (semelles noires interdites)*

**Tir en extérieur** Terrain permanent près du complexe Marcel Cerdan (Poissy)

Entraînement tous les jours (Archers majeurs possédant leur matériel)

**Cotisations 2018 / 2019**

Débutant (nouvel adhérent) :

Adulte : 232 euros

Jeune de plus de 14 ans : 202 euros

Ecole de Tir (1er année) : 182 euros

Réduction de 10 € à partir du 2ème inscrit d’une même famille.

Comprend la licence, donc une assurance, un T-shirt du Club, le matériel individuel de sécurité (palette, protège bras, dragonne, carquois), un jeu de 8 flèches. L’ensemble de ce matériel est la propriété de l’archer.

Cette cotisation couvre également des frais d’utilisation des installations du club, et d’utilisation d’un arc d’initiation.

Pour les non débutants, se référer au formulaire d’inscription.

# **Renseignements et inscriptions**

Sur place pendant les heures d’initiations au gymnase du Technoparc

Adresse mail : [marcbruno@hotmail.fr](mailto:marcbruno@hotmail.fr) ou [alain.plannier@orange.fr](mailto:alain.plannier@orange.fr)

Site internet : <http://www.tiralarcpoissy.com/>

## Documents à fournir pour l’inscription

1. Formulaire d’adhésion à remplir lisiblement (Excel)
2. Pour les mineurs, une autorisation parentale ou tuteur
3. Un certificat médical mentionnant « apte à la pratique pour la compétition »

(obligatoire pour l’obtention de la licence)

1. Un chèque de cotisation à l’ordre de l’A.S.P Tir à l’arc
2. Une photo d’identité pour les nouveaux adhérents
3. 3 enveloppes timbrées (**1 seule si vous avez une adresse email**)

### DATE LIMITE DE RE-INSCRIPTION (pour licenciés) : Fin AOUT (fin de validité de l’ancienne licence et donc de l’assurance)

*\* sous réserve de la présence d’archers confirmés.*

\*\* *sous réserve de la présence d’archers confirmés et en dehors des heures d’initiation.*